

GUIDE D'INFORMATION DES FILIÈRES INTERNATIONALES

2024 - 2025



Bienvenue

Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre admission à l'INSA Lyon.

Avant de vous accueillir physiquement, je vous souhaite d'ores et déjà la bienvenue dans notre école reconnue pour son excellence et ses valeurs humanistes et qui deviendra très rapidement votre école.

A très bientôt

*Pr Marion FREGONESE
Directrice du département Formation Initiale
aux Métiers d'Ingénieur (FIMI)*



SOMMAIRE

- 1 - AVANT DE PARTIR
- 2 - PROCÉDURE ÉTUDES EN FRANCE
- 3 - ACTE DE NAISSANCE ET TRADUCTION
- 4 - CROUS - CVEC
- 5 - LOGEMENT SUR LE CAMPUS
- 6 - RESTAURATION SUR LE CAMPUS
- 7 - INTERNET SUR LE CAMPUS
- 8 - ASSURANCES OBLIGATOIRES
- 9 - BOURSES SOCIALES
- 10 - VISA ET TITRE DE SÉJOUR
- 11 - FRAIS SPÉCIFIQUES DES FILIÈRES
- 12 - DROITS D'INSCRIPTION 2024-2025
- 13 - ECOLE D'ÉTÉ 2024
- 14 - CALENDRIER ACADÉMIQUE
- 15 - PLAN DU CAMPUS



1 - AVANT DE PARTIR

PRENEZ CONTACT AVEC...

- **Campus France** et faites une demande de visa sur le site Etudes en France <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/> > **PAGE 2**
- **L'Ambassade ou le Consulat de France le plus proche**, s'il n'y a pas de procédure Campus France dans votre pays > **PAGE 2**
- **Les services administratifs** de votre lieu de naissance et faites établir un acte de naissance comportant les noms de vos deux parents > **PAGE 3**
- **Un traducteur assermenté** en français et faites traduire votre acte de naissance > **PAGE 3**
- **Le Consulat de France ou l'Alliance Française** et demandez une apostille de la traduction de votre acte de naissance > **PAGE 3**
- **Le CROUS** sur <http://cvec.etudiant.gouv.fr/> pour créer votre compte et régler la CVEC. Téléchargez l'attestation CVEC > **PAGE 4**
- **Votre assureur santé**, si vous venez d'un pays de l'Union Européenne et demandez-lui une Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) ... > **PAGE 8**
- **Une compagnie d'assurance** et Souscrivez une assurance Santé/Maladie/Accident temporaire > **PAGE 8**

ENVOYEZ PAR EMAIL À : filièresinternationales@insa-lyon.fr

- 1 Votre numéro Etudes en France (Campus France)
- 2 Une copie de votre passeport
- 3 Une photo d'identité (35 x 45mm)
- 4 L'attestation CVEC comportant le QR-Code..... > **PAGE 4**
- 5 Une copie de votre attestation de bourse Campus France si vous êtes boursier

2 - PROCÉDURE ÉTUDES EN FRANCE

WWW.CAMPUSFRANCE.ORG

Pour savoir si vous habitez dans un pays à procédure Etudes en France, connectez-vous sur le site

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/>

S'il n'y a pas d'espace Campus France dans votre pays, contactez l'Ambassade, le Consulat de France ou l'Alliance française.

Campus France vous aidera dans toutes vos démarches de demande de visa. Vous trouverez également de l'information sur les aides financières et les bourses destinées aux étudiants étrangers. N'oubliez pas d'envoyer une copie de votre attestation de bourse à la Direction Administrative de la Formation.

Campus France pourra vous renseigner pour faire apostiller ou légaliser la traduction de votre acte de naissance.



3 - ACTE DE NAISSANCE ET TRADUCTION

- Un acte de naissance vous sera demandé lors de la plupart de vos démarches administratives en France (Sécurité Sociale, CAF, demande de bourse...).
- L'acte de naissance devra être accompagné d'une traduction en français faite par un traducteur assermenté et légalisée ou apostillée par l'Ambassade, le Consulat ou l'Alliance Française, faute de quoi elle pourra être refusée par les services administratifs français.
- Si vous ne pouvez pas obtenir cette légalisation ou apostille, sachez que vous pourrez faire traduire l'acte de naissance en France. A votre arrivée en France, la Direction Administrative de la Formation pourra vous fournir sur demande la liste des traducteurs assermentés auprès de la Cour d'Appel de Lyon.
- Conservez toujours l'original de votre acte de naissance.
- Ne donnez que des photocopies.



Exemple de légalisation et d'apostille pour contrôle

<p>Légalisation</p> <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>LÉGALISATION</p> <p>(DÉCRET N° 2007-1205 DU 10 AOÛT 2007)</p> <p>DESTINATION DE L'ACTE (PAYS OU AUTORITÉ) :</p> <p>DATE :</p> <p>NON ET QUALITÉ DE L'AGENT :</p> <p>SIGNATURE ET CACHET OBLIGATOIRE :</p>	<p>Apostille</p> <p>Annexe à la Convention <i>Mandat d'apostille</i></p> <p>L'apostille sera la forme d'un cane de 9 centimètres de côté au minimum</p> <p>APOSTILLE</p> <p>(Convention de La Haye du 5 octobre 1961)</p> <p>1. Pays : _____ 2. Le présent acte public 3. agissant en qualité de : _____ 4. est revêtu du sceau/nombre de : _____</p> <p>Attesté</p> <p>5. à _____ 6. le _____ 7. par _____</p> <p>8. sous n° _____ 9. Sceau/nombre : _____ 10. Signature : _____</p>
--	--



4 - CROUS ET CVEC*

- Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC). Le paiement se fait par carte bancaire.

Le coût 2024-2025 est de 103 €

- Connectez-vous ou créez-vous un compte sur MesServices.Etudiant.gouv.fr
- Indiquez votre ville d'études > Lyon
- Acquiescez-vous de votre CVEC, par paiement en carte bancaire
- Obtenez votre attestation comportant le QR-Code et envoyez-la à la Direction Administrative de la Formation
- En cas de problème, contactez-nous rapidement : filieresinternationales@insa-lyon.fr
- Conservez bien **vos identifiants et mot de passe** car vous devrez vous acquiescer de la CVEC durant les 5 années de votre cursus universitaire.
- C'est également sur le site du CROUS que les étudiants **issus de pays appartenant à l'espace Schengen** pourront faire leur demande de bourse pour l'année 2024-2025.

* **Les étudiants d'échange** ne sont pas concernés par ce dispositif. Si vous avez un doute concernant votre statut, contactez la Direction Administrative de la Formation.

The screenshot shows the homepage of the MesServices.etudiant.gouv.fr website. The header includes the logo 'étudiant.gouv.fr' and 'MesServices.etudiant.gouv.fr'. The main content is organized into several sections:

- S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**: Contains buttons for 'Parcoursup', 'Le GPS de l'orientation', 'Aide à la mobilité Parcoursup', and 'CVEC Contribution vie étudiante et de campus'.
- DEMANDER UNE BOURSE OU UNE AIDE**: Contains buttons for 'Demande de dossier social étudiant (DSE)', 'Suite du dossier social étudiant (DSE)', 'Simulateur de bourse', and 'Aide à la mobilité master'.
- TROUVER UN LOGEMENT**: Contains buttons for 'En résidence Crous', 'Campus Paris-Saclay', 'HOM Ultramarins en France Hexagonale', 'Chez un particulier', 'Bed & Crous bouger/voyager', and 'Vitalie Votre garant'.
- GÉRER SON LOGEMENT**: Contains buttons for 'CMFU' and 'Mon dossier locatif'.

On the right side, there are three informational boxes:

- DEMANDES DE DSE 2022-2023**: A green box stating 'La demande de DSE est ouverte. Vous pouvez déposer votre dossier avant le 15 mai.'
- SÉCURISATION DE VOTRE COMPTE**: A blue box with instructions on how to secure the account after authentication.
- CVEC - CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS**: An orange box explaining the payment process and deadline (May 2022).

5 - LOGEMENT SUR LE CAMPUS

- **Les étudiants de 1^{re} année sont logés obligatoirement en chambre double dans les résidences A et B.**

Toutes les chambres sont meublées (lit, bureau, siège, armoire ou placard). Les chambres sont équipées de kitchenettes (réfrigérateur et plaque à induction, mais aucun ustensile de cuisine n'est fourni), ainsi que d'une salle d'eau avec lavabo et douche.

Des sanitaires communs sont présents à chaque étage des résidences A et B.

- **La première année, un kit-literie sera fourni à tous les nouveaux arrivants étrangers (draps + taie d'oreiller + couverture).**

Les tarifs 2024-2025 sont donnés à titre indicatif.

- Loyer mensuel pour une chambre double > 235 € / MOIS
- Frais de dossier > 50 € / AN
- Dépôt de garantie > 350 € AN

• **Une attestation d'assurance Habitation** est demandée à la signature du bail. Cette assurance peut être souscrite auprès d'une compagnie d'assurance privée. Elle est parfois proposée lors de l'ouverture d'un compte bancaire.

Sinon, les étudiants peuvent également souscrire cette assurance auprès des mutuelles étudiantes de type SMERRA ou ADH.

Nous conseillons vivement aux étudiants de souscrire une extension de garantie « Perte de clés » dans leur contrat.



Pour le mois d'août 2024,

Les frais d'hébergement sont inclus dans les frais de recrutement et d'insertion jusqu'au 31 août 2024. La facture mensuelle classique commencera en septembre.

6 - RESTAURATION SUR LE CAMPUS

• Les étudiants de 1^{re} année ont le choix entre trois formules de restauration :

Les tarifs 2024-2025 sont donnés à titre indicatif.

Spécificités	Coût annuel (sur la base de 39 semaines)	Petits-déjeuners	Déjeuners/ Diners	En période de cours	Pendant les weeks- ends	En période de vacances scolaires (hors congés d'été)
Forfait 7jours/7	2413.09 €/an	5/semaine	13/semaine	oui	oui	oui
Forfait 5jours/7 Liberté	2095.33 €/an	5/semaine	10/semaine	oui	oui	oui
Forfait 5jours/7	1984.85 €/an	5/semaine	10/semaine	oui	non	non



NB :

Pour le mois d'août 2024,

Les frais de restauration sont inclus dans les frais de recrutement et d'insertion jusqu'au 31 août 2024. La facture mensuelle classique commencera en septembre.

Pour le mois

de septembre 2024, tous les étudiants seront inscrits par défaut en formule 5/7 Liberté. Le forfait choisi par l'étudiant s'appliquera automatiquement à partir du 1^{er} octobre.

7 - INTERNET SUR LE CAMPUS

La connexion au réseau Internet au sein des résidences est possible selon deux modalités :

- Connexion gratuite uniquement aux applications INSA grâce au compte informatique INSA
- Connexion payante avec souscription auprès de **Quantic Telecom qui propose 2 abonnements :**
 - un abonnement payable en une seule fois pour un montant de 120 euros/an, soit 10 euros/mois
 - un abonnement mois par mois à 15€/mois.

> Pour bénéficier d'une connexion internet, vous devez également acheter **une QuanticBox à 30 euros** (paiement en une fois).

La QuanticBox est un petit routeur permettant de disposer d'un réseau Wi-Fi personnel, pour connecter des smartphones, tablettes ou ordinateurs portables. Il s'agit d'un achat, l'étudiant peut donc conserver sa QuanticBox aussi longtemps qu'il reste en résidence, et cela ne change pas le montant de l'abonnement.

Ces abonnements permettent :

- l'accès Internet très haut débit illimité, débit jusqu'à 100 Mb/s ou 1Gb/s selon éligibilité ;
- la télévision sur ordinateur ou tablette.

Nous vous conseillons de venir avec votre câble internet. L'accès Internet fourni est totalement ouvert et neutre, aucun filtrage ni aucune restriction n'est appliquée. En standard, la connexion se fait en filaire, en utilisant un câble Ethernet.

En option de l'abonnement, les étudiants peuvent commander en option **un câble Ethernet RJ-45 : 5€**

L'abonnement est utilisable sur l'ensemble du réseau Quantic Telecom, c'est-à-dire dans la chambre de l'abonné, mais aussi dans les autres chambres, dans les salles d'études ainsi que sur les autres campus INSA couverts (Rouen et Rennes), et ce sans surcoût.



8 - ASSURANCES OBLIGATOIRES

• Assurance Santé/Maladie/Accident :

Cette assurance permet de couvrir l'étudiant pendant les premiers mois en France, en attendant qu'il finalise son inscription à la Sécurité Sociale.

• Assurance Habitation (ou Responsabilité Civile Locative) :

Si vous logez dans une des résidences de l'INSA Lyon, vous devrez produire une attestation d'assurance responsabilité civile locative lors de la remise des clés. Cette assurance couvre les dommages en cas d'incendie, dégâts des eaux, vol, etc...

Cette assurance peut être proposée en même temps que la couverture Santé/maladie/accident. Certaines banques proposent également ce service lors de l'ouverture d'un compte bancaire. Nous conseillons vivement aux étudiants de souscrire une extension de garantie « Perte de clés » dans leur contrat.

L'attestation d'assurance doit indiquer les éléments suivants : Logement de 17 m², Adresse : 20 Avenue Albert Einstein 69621 VILLEURBANNE Cedex.

• Assurance Responsabilité Civile Individuelle :

L'assurance responsabilité civile et accidents est obligatoire pour l'année universitaire (une copie devra être jointe au dossier d'inscription).

L'INSA Lyon recommande vivement de souscrire une assurance responsabilité civile vie privée et accidents qui vous couvre à l'occasion de vos activités scolaires ou privées.

Où souscrire ? Après d'une mutuelle étudiante ou non (SMERRA, MGEN), d'une banque ou d'une assurance privée.

Assurez-vous que votre contrat d'assurance vous couvre bien en toutes occasions pour l'année universitaire, y compris lors des activités sportives et pendant les stages en entreprise en France et à l'étranger.



Quelques exemples de tarifs :

Assurance Santé + Responsabilité Civile : 25€/mois

Assurance Santé + Responsabilité Civile + Habitation : 30€/mois

9 - BOURSES SOCIALES

L'INSA Lyon et sa Fondation proposent aux étudiants étrangers admis en 1^{re} année du cursus ingénieur dans une filière internationale, qui ne sont ni éligibles aux bourses CROUS ni bénéficiaires d'une bourse de Gouvernement Français ou d'une Bourse d'un Gouvernement Etranger, une bourse sur critères sociaux d'un montant annuel maximal de 2000€. Cette bourse peut être reconduite en 2^e année et en 3^e année du cursus ingénieur si la situation sociale de l'élève n'a pas évolué par rapport à sa 1^{re} année.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LA CAMPAGNE DE CANDIDATURE :

<https://bourses-aides.insa-lyon.fr/>



10 - VISA ET TITRE DE SÉJOUR

- Pour les étudiants majeurs, titulaires d'un visa « Etudiant », la procédure est totalement dématérialisée.

Dans les 3 mois qui suivent votre arrivée en France, vous devez vous connecter sur l'ANEF :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Saisissez les informations demandées et payez le timbre électronique en suivant les étapes de la procédure dématérialisée.

Ce timbre coûte environ 50 euros (tarifs 2024).

Cette procédure transforme votre Visa long-séjour en Titre de séjour valide jusqu'à la fin de validité de votre VISA.

Le renouvellement se fera ensuite 4 à 2 mois avant l'expiration du VISA.

- Pour les étudiants mineurs, titulaires d'un visa « Mineur scolarisé », la procédure est la suivante :

Dans le mois qui suit votre arrivée, vous devez créer votre compte utilisateur sur le site de l'ANEF.

Puis dans les 2 mois qui suivent votre 18^e anniversaire, vous devez demander votre titre de séjour sur le site de l'ANEF

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

La Préfecture vous contactera ensuite pour aller récupérer votre titre de séjour.

Coût 2024 (à titre indicatif) : 60 €

4 à 2 mois avant l'expiration de ce premier titre de séjour vous devez faire la demande de renouvellement de votre titre de séjour sur le site de l'ANEF.



La Direction Administrative de la Formation pourra vous conseiller et vous accompagner en cas de difficultés.



Étrangers en France

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE



11 - FRAIS DE RECRUTEMENT ET D'INSERTION DES FILIÈRES INTERNATIONALES

Ces frais de recrutement et d'insertion des élèves étrangers des filières internationales sont à payer une seule fois pour toute la durée du cursus. **Ces sommes incluent notamment le coût de l'école d'été ainsi que les frais d'hébergement et de restauration jusqu'au 31 août 2024. Une facture vous sera envoyée pour vous permettre de les régler.**



Vivier EUROPE
2 550 €



Vivier Asie, Amérique Latine
Caraïbes et Autres pays du monde
5 350 €



Double diplôme
AMERINSA
3 100 €

Veillez effectuer le transfert bancaire avant le 1^{er} juillet 2024 ; sans cela, votre inscription administrative ne pourra être finalisée.

 Adresse de la banque : 3 rue de la Charité 69002 LYON, France

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé d-compte est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, bancaires ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement des quittances et...)

Identifiant nationale de compte bancaire - RIB						
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation		
10071	69000	00001004336	54	TPLYOM		
Identifiant international de compte bancaire - IBAN						
IBAN (International Bank Account Number)						
						BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1690	0000	0010	0433	654 TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

INSA

AGENCE COMPTABLE

12 - DROITS D'INSCRIPTION 2024-2025

Les droits d'inscription sont à payer obligatoirement pour toute inscription administrative à l'INSA de Lyon, ce sont des frais annuels qui sont à régler en plus des frais de recrutement mentionnés précédemment. L'arrêté ministériel du 19 avril 2019 prévoit que les droits d'inscription des étudiants extra-communautaires soient soumis à des droits d'inscription différenciés.

Les droits d'inscription sont différenciés selon la nationalité de l'étudiant. Lorsque l'étudiant est originaire d'un pays en dehors de l'Espace Économique Européen^[1], les droits d'inscription s'élèvent à :

- **2 850 € les 2 premières années**
- **3 879 € la 3^e année.**

Après 2 années de résidence fiscale en France donc 3 années universitaires, les étudiants non européens paient les mêmes droits d'inscription que les étudiants européens (sur présentation des 3 dernières attestations fiscales) soit 618 euros.

Les étudiants recrutés dans les filières internationales par jury spécifiques sont exonérés partiellement lors de leur première inscription.

Vos droits d'inscription en 2024/2025 s'élèveront donc à 618 €.

Cette exonération n'est automatique que lors de votre première inscription. En 2024-2025, vous serez soumis aux frais différenciés. Vous pourrez alors faire une demande d'exonération partielle de ces frais auprès de la Direction Administrative de la Formation au printemps 2025. L'exonération partielle est accordée sur critères sociaux.

Certains étudiants recrutés dans le cadre du double diplôme AMERINSA ne doivent pas s'acquitter des droits d'inscription de l'INSA Lyon. Ces droits pourront être réglés par chèque, virement ou CB en ligne.

Un lien vous sera envoyé à partir du 11 juillet 2024 afin de finaliser votre inscription administrative en ligne et régler les 618 €, merci donc de patienter.

Nous vous accompagnerons dans la finalisation de votre inscription.

[1] Pays de l'EEE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse

13 - ECOLE D'ÉTÉ 2024

Dates : 26/08/2024 au 17/09/2024

<https://ecole-ete.insa-lyon.fr/>

Suite à votre admission, vous allez participer à une école d'été de Français Langue Etrangère (FLE) et de mise à niveau scientifique qui vous aidera à réussir votre scolarité et votre intégration à l'INSA.

L'école d'été ne concerne que les étudiants étrangers uniquement admis sur jurys spécifiques (les autres étudiants étrangers ne sont pas concernés)

Les résidences seront disponibles pour vous accueillir les matins **du jeudi 22 août et du vendredi 23 août**. Aucune arrivée ne sera possible avant ces dates ni pendant le week-end.

Afin de pouvoir préparer cette école d'été et notamment constituer les groupes de niveaux en français, un test de français sera organisé fin juin. Pour réaliser ce test, vous recevrez un lien internet vous permettant de vous connecter au questionnaire. Ce test vous prendra environ 1 heure.

Vous recevrez plus d'informations sur le contenu de cette école d'été (cours de français et de sciences) ainsi que les modalités d'accueil après ce test.

Le coût de l'école d'été est déjà inclus dans les frais de recrutement et d'insertion des filières internationales 2024-2025.



14 - CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024-2025

Année 2024 - 2025	
Semaine d'accueil au sein du département FIMI	<p>A partir du lundi 26 août pour les étudiants «jury spé» ayant participé à l'EE</p> <p>A partir du lundi 23 septembre pour tous les autres étudiants (incluant les chaînes d'inscription les 11 et 12 septembre).</p>
Début des cours	Lundi 23 septembre 2024
Congés d'automne	25/10/2024 > 04/11/2024
Vacances de fin d'année	20/12/2024 > 06/01/2025
Fin du 1^{er} semestre	07/02/2025
Vacances d'hiver	28/02/2025 > 10/03/2025
Vacances de printemps	18/04/2025 > 05/05/2025
Fin du 2^e semestre	27/06/2025
Jours fériés (hors vacances universitaires)	<p>Lundi 11 novembre 2024 (victoire 1918)</p> <p>Jeudi 8 mai 2025 (victoire 1945)</p> <p>Jeudi 29 mai 2025 (Ascension)</p> <p>Lundi 9 juin 2025 (Pentecôte)</p>
Journée des personnels (enseignements suspendus)	Vendredi 30 mai 2025

15 - PLAN DU CAMPUS

